



Assemblée générale

Distr. générale
22 décembre 2020

Soixante-quinzième session

Point 181 de l'ordre du jour

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 15 décembre 2020

[sur la base du rapport de la Sixième Commission (A/75/449, par. 7)]

75/148. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale,

1. *Décide* d'inviter l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

*45^e séance plénière
15 décembre 2020*

